

Les points 5 à 9 sont soumis à un vote groupé

**Délibérations CA 2018 / 05 / 15 – 1 à 5**

Point 5 de l'Ordre du Jour :

**CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) ANALYSTE des DONNEES MASSIVES BIG DATA pour la GESTION**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 1

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 - 1****Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Analyste des Données Massives Big Data pour la Gestion*.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

Point 6 de l'Ordre du Jour :

**CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) FUNDAMENTALS of STATISTICS applied to AUDIT**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 2

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 - 2**

**Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Fundamentals of Statistics applied to Audit*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

Point 7 de l'Ordre du Jour :

**CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES, SIMULATION & e-Santé (APASim'Es)**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 3

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 - 3**

**Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Activités Physiques Adaptées, Simulation & e-santé (APASim'Es)*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
Présents	17
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Point 8 de l'Ordre du Jour :

**CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) ASSISTANT DENTAIRE***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 4

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 - 4****Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *Assistant Dentaire*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 16 mai 2018

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Point 9 de l'Ordre du Jour :

**CREATION du DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) MANAGEMENT des OFFICINES – MaO***Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 5

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 - 5****Délibération**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *ManagemenT des Officines – MaO* .

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 16 mai 2018

Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 18 MAI 2018

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

### Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 6

Point 10 de l'Ordre du Jour :

**NOMBRE de TITRES de DOCTEUR HONORIS CAUSA (DHC) de L'UNIVERSITE de LORRAINE conférés annuellement, à compter de L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

*Document transmis aux Administrateurs*

Afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'Université de Lorraine, il s'agit de modifier le nombre de titres de DHC décernés chaque année comme suit :

- au moins deux, au plus quatre dont :
  - o un lauréat en Sciences Expérimentales et Formelles ;
  - o un lauréat en Sciences Humaines Et Sociales ;
  - o le cas échéant, pourra également être honoré : un lauréat dont les travaux portent sur la thématique franco-allemande.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration fixent à l'unanimité à **au moins 2, au plus 4** le nombre de DHC de l'Université de Lorraine conférés annuellement selon les critères qui précèdent, et ce, à compter de l'année universitaire 2017-2018.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	18
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018  
Le Président



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 18 MAI 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 7**

Point 11 de l'Ordre du Jour :

### REMUNERATION des PERSONNELS CONTRACTUELS BIATSS

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 6

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les grilles et conditions de rémunération des personnels contractuels BIATSS, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 16 mai 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

#### Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 18 MAI 2018**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 16 mai 2018**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 18 MAI 2018**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

### Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 8

Point 12 de l'Ordre du Jour :

#### PLAFOND des HEURES COMPLEMENTAIRES – ENSEIGNANTS du 1<sup>ER</sup> et 2<sup>ND</sup> DEGRE et PROFESSEURS de L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE des ARTS et METIERS (ENSAM)

*Document transmis aux Administrateurs*

Le plafond des heures complémentaires des enseignants a été arrêté par le Conseil d'Administration du 3 mai 2016 à 288 heures ETD en raison de la prime de responsabilités pédagogiques, à laquelle ils pouvaient émarger à hauteur maximale de 96 heures.

Le Conseil d'Administration Restreint du 26 septembre 2017 a élargi le référentiel d'activités aux enseignants du premier et second degré et professeurs ENSAM, les excluant, de ce fait, de la Prime de Responsabilités Pédagogiques.

Aussi, il y a lieu :

- d'élever le plafond des heures complémentaires pour ces enseignants, à hauteur de 384 heures ETD.
- de supprimer la phrase suivante : « les primes pour responsabilités pédagogiques sont exclues de l'état de service des enseignants ».

Les autres points de cette délibération, et notamment les modalités de dérogation exceptionnelle, restent inchangées.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration fixent le plafond des heures complémentaires pour les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré et pour les professeurs de l'ENSAM, à 384 Heures ETD pour l'année universitaire 2017/2018 et suivantes.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	18
Représentés	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 16 mai 2018



Le Président

Pierre MUTZENHARDT

• **Transmis au Recteur Chancelier le 18 MAI 2018**

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 9**

Point 13 de l'Ordre du Jour :

**MISE en PLACE du COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITES à L'UNIVERSITE de LORRAINE***Documents transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXES 7.1 à 7.3

**Annexe 7.1** : mise en place du compte personnel d'activités à l'Université de Lorraine et incidence sur les autres dispositifs de formation**Annexe 7.2** : Arrêté de création de la Commission d'arbitrage des demandes de mobilisation du droit à la formation**Annexe 7.3** : Calendrier de mise en œuvre**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modalités de mise en place du compte personnel d'activité à l'Université de Lorraine, notamment :

- procédure de demande et d'instruction au titre du Compte Personnel de Formation : campagne annuelle d'exercice du droit à la formation, priorités de formation, calendrier de mise en œuvre ;
- installation d'une commission paritaire d'arbitrage ;
- accompagnement financier par l'Établissement.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	18
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **18 MAI 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

**Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 10**

Point 14 de l'Ordre du Jour :

ATTRIBUTION de SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS et aux ORGANISATIONS ETUDIANTES au titre du FONDS de SOLIDARITE et de DEVELOPPEMENT des INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE) – 2<sup>ÈME</sup> TRANCHE de 2018

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 8

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 2<sup>ème</sup> tranche de 2018.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	18
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 16 mai 2018  


Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **18 MAI 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

### Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 11

Point 15 de l'Ordre du Jour :

ÉLECTION D'UN MEMBRE SUPPLEANT du COLLEGE USAGERS du CONSEIL D'ADMINISTRATION, appelé à siéger au BUREAU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration désignent :

- ❖ **Mme Daphné REIN** comme représentante du Collège Usagers du Conseil d'Administration appelée à siéger au Bureau du Conseil d'Administration en tant que **suppléante** de M. Clément LANIER.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	18
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	19
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	6

Fait le 16 mai 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le **18 MAI 2018**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **15 MAI 2018**

### Délibération CA 2018 / 05 / 15 – 12

Point 16 de l'Ordre du Jour :

#### DATES de FERMETURE de L'ÉTABLISSEMENT pour 2018-2019

*Document transmis aux Administrateurs*

Les périodes de fermeture de l'Établissement pour l'année universitaire 2018 / 2019 sont définies ainsi :

- Du vendredi 21 décembre 2018 au soir, au jeudi 3 janvier 2019 au matin
- Du vendredi 26 juillet 2019 au soir, au lundi 19 août 2019 au matin

Ces périodes de fermeture concernent l'ensemble des personnels. Pour les personnels BIATSS, ces périodes de fermeture conduisent à la pose automatique de journées de congés dans le logiciel de gestion du temps de travail Agatte.

Concernant les personnels dont la résidence administrative est en Moselle, le 26 décembre est un jour férié et n'est pas décompté dans la pose automatique des jours de congés.

Conformément au règlement de gestion du temps de travail des personnels BIATSS approuvé par le Conseil d'Administration du 11 juin 2013, les composantes de formation et de recherche ont la possibilité de moduler ces périodes de fermeture par décision de leurs directeurs après avis de leurs conseils respectifs. Ces modulations de période de fermeture sont communiquées à la DRH.

Ce même règlement de gestion prévoit que pendant ces périodes de fermeture, les dérogations pour présence exceptionnelle des personnels peuvent être demandées à la DRH. Elles peuvent concerner la continuité du service, la poursuite de travaux en cours, la sécurité des biens ou toutes autres tâches urgentes qui ne peuvent être reportées.

La présence exceptionnelle des personnels implique un dispositif sécurisé d'ouverture et de fermeture des locaux. La sécurité des personnels devra impérativement être prise en compte. Les situations de travailleurs isolés devront être étudiées et accompagnées au préalable avec la DHSE.

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les dates de fermeture de l'Établissement pour 2018-2019.

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
<i>Présents</i>	18
<i>Représentés</i>	7
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 16 mai 2018



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 18 MAI 2018**